

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE DES  
SERVICES PÉNITENTIAIRES DE BRETAGNE,  
BASSE-NORMANDIE ET PAYS DE LOIRE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DU HAVRE

Affaire suivie par : M. TABEAU  
Réf. : MT/VL n° 199-2018

Le Havre, le 3 juillet 2018

La directrice du  
Centre Pénitentiaire du Havre

à

Sophie HERVE  
Alban BRUNEAU  
Conseillers départementaux de Seine-Maritime  
12 rue Michel GAUTIER  
76600 LE HAVRE

**Objet : Situation du Centre Pénitentiaire du Havre**

**Référence : Votre courrier du 01 juin 2018**

Madame HERVE, Mr BRUNEAU,

Par courrier ci-dessus référencé, vous avez fait part de vos inquiétudes concernant la situation du CP LE HAVRE à Mme la Sous Préfère du Havre, inquiétudes portant notamment sur le sous effectif récurrent que connaît l'établissement depuis son ouverture.

Pour votre parfaite information, la situation des effectifs en personnels de surveillance affiche au 1<sup>er</sup> juillet 2018 un manque de 31 agents.

A cette date, le Centre Pénitentiaire, dont l'organigramme théorique est fixé à 179 personnels de surveillance et 4 moniteurs de sport, présentera un effectif en disponibilité réelle de 148 agents.

Aucune arrivée de personnel n'est prévue avant le 13 août 2018, date de début du stage de pré affectation des élèves de la 196<sup>ème</sup> promotion, qui intégreront le service à compter du 20 août. Les derniers éléments en ma possession font état de l'affectation de 15 personnels issus de cette promotion, éléments à confirmer.

Cette situation s'explique par un nombre de départs (mutations, détachements etc..) supérieur au nombre d'arrivées, le Centre Pénitentiaire du Havre présentant un déficit d'attractivité notamment géographique. Parallèlement à ce turn-over de personnels constant conduisant à ce déficit, des situations particulières (congé longue maladie, disponibilité etc..) viennent impacter les ressources disponibles en personnels de surveillance.

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de RENNES dans le ressort duquel se situe le CP LE HAVRE ainsi que la Direction de l'Administration Pénitentiaire sont avisées régulièrement de la situation touchant aux effectifs du Centre Pénitentiaire.


Dès lors, et notamment sur la période allant de juin à l'arrivée des stagiaires, il a été nécessaire de revoir l'organisation de l'établissement et de proposer une organisation du service des personnels permettant de couvrir les postes définis à l'organigramme sans impacter la sécurité des agents.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Cette réorganisation a été soumise pour validation à la DISP de RENNES et la DAP et l'établissement est dans l'attente d'une réponse de l'autorité hiérarchique.

Je vous remercie vivement de l'intérêt porté au Centre Pénitentiaire du Havre et ne manquerai pas de vous tenir informés de toute évolution liée à cette situation.

Pr/la Directrice,  
Adjointe au chef d'établissement,  
Séverine LAUNAY



Copie Mme AUBERT - Sous-préfète